

SQUARE ENIX ENTAME UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE POUR UNE UTILISATION ABUSIVE DE LA FRANCHISE FINAL FANTASY

London (le 12 février 2008). SQUARE ENIX CO., LTD., la compagnie leader de divertissement interactif basée à Tokyo, annonce aujourd'hui qu'elle a entamé une procédure judiciaire auprès de la cour de justice californienne en raison d'une violation de la propriété intellectuelle de Square Enix. La procédure met en cause quatre grossistes ayant commercialisé des répliques d'épées ne possédant pas de licence et leurs gérants qui ont, en toute connaissance de cause, utilisé de manière abusive la franchise FINAL FANTASY® de quatre jeux vidéo et d'un film d'animation en images de synthèse de Square Enix. Des accusés supplémentaires seront éventuellement ajoutés à la procédure en cours. En entamant cette procédure, Square Enix intensifie sa lutte contre le piratage par des initiatives agressives envers des individus ou des organisations impliqués dans le vol et l'utilisation abusive de la propriété intellectuelle de la compagnie. Cette procédure vient à la suite de plusieurs accords à l'amiable passés avec plusieurs revendeurs ayant commercialisé de manière similaire des articles enfreignant la loi, chacun de ces accords impliquant le paiement d'une indemnité substantielle.

La procédure en cours a été rendue possible grâce à la coopération du Département de la sécurité intérieure des Etats-Unis et des douanes, dont les agents ont saisi un stock de répliques d'épées contrefaites. Ces épées saisies sont des copies des épées originales telles qu'elles sont représentées dans la franchise de Square Enix FINAL FANTASY. Square Enix a mené une enquête approfondie afin d'identifier les principaux grossistes et les revendeurs de ces produits non-autorisés aux États-Unis. Les personnes incriminées ont refusé de coopérer avec Square Enix.

« Nous poursuivons activement tous ceux qui enfreignent la loi sur la propriété intellectuelle à notre détriment » a déclaré Yasuhiko Hasegawa, l'avocat de Square Enix. « Toute activité illégale, incluant la vente et la distribution de marchandises non-autorisées et de joaillerie contrefaite, ainsi que la copie non-autorisée de jeux, de musique, de films, d'images et de toute autre propriété intellectuelle donneront lieu à des poursuites judiciaires. Square Enix apprécie à leur juste valeur l'enthousiasme de ses fans et la relation de longue date qu'elle entretient avec eux, il est lui donc impératif de faire valoir ses droits et de protéger sa propriété intellectuelle si elle ne veut pas affaiblir ou mettre en péril les droits fondamentaux qui lui permettent de continuer à proposer à tous ses fans une expérience de divertissement de qualité ».

À propos de Square Enix Co., Ltd.

Ayant son siège social à Tokyo, Square Enix Co., Ltd. (Square Enix) développe, publie et distribue des contenus multimédia de divertissement, dont les logiciels de divertissement interactif et diverses publications au Japon, en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Square Enix regroupe sous un même toit deux des séries les plus populaires au Japon - FINAL FANTASY[®], qui s'est vendue à plus de 80 millions d'exemplaires à travers le monde et DRAGON QUEST[®], qui, pour sa part, s'est vendue à plus de 43 millions d'exemplaires. Square Enix est l'un des fournisseurs de divertissement numérique les plus influents au monde et s'applique à repousser les limites de la créativité et de l'innovation.

À propos de Square Enix Ltd.

Situé à Londres, Square Enix Ltd. gère les opérations sur les territoires européens et PAL. Ceci inclut les ventes, le marketing et la publication des titres Square Enix. Plus d'informations sur Square Enix sont disponibles sur la toile à l'adresse suivante : <http://www.square-enix.com>

DRAGON QUEST, FINAL FANTASY, SQUARE ENIX et le logo SQUARE ENIX sont des marques déposées ou des marques de fabrique de Square Enix Co., Ltd., aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays.